



Tarn-et-Garonne

recensement
agricole
2010

Premières tendances

Tarn-et-Garonne, 4^e département français pour les arbres fruitiers

- 1^{er} en pommiers de table : 5 380 ha
- 2^e en pruniers : 3 070 ha
- 2^e en noisetiers : 780 ha

2^e département français pour le raisin de table : 1 300 ha

9,5 % des exploitations en agriculture biologique

- 255 exploitations engagées
- 245 exploitations en conversion

Une exploitation sur cinq en signes officiels de qualité

- 185 en Label Rouge
- 370 en AOC-AOP
- 270 en IGP

Tarn-et-Garonne, quatrième verger de France

En 2010, le département de Tarn-et-Garonne compte 5 280 exploitations pour une superficie agricole utilisée (SAU) de 210 400 ha. Les terres agricoles de Tarn-et-Garonne, comme celles des départements limitrophes de l'agglomération toulousaine, alimentent l'urbanisation de la métropole régionale, ce qui explique en partie un taux élevé (6,1 %) de perte de SAU (3 % au niveau régional). Le rythme de diminution du nombre d'exploitations a été aussi un des plus rapides de Midi-Pyrénées : -27 % (-21 % au niveau régional) et a concerné non seulement les exploitations de taille petite ou moyenne, mais aussi les grandes.

La SAU moyenne des exploitations a augmenté de 9 ha pour atteindre 40 ha et reste très en dessous de la SAU moyenne régionale de 48 ha.

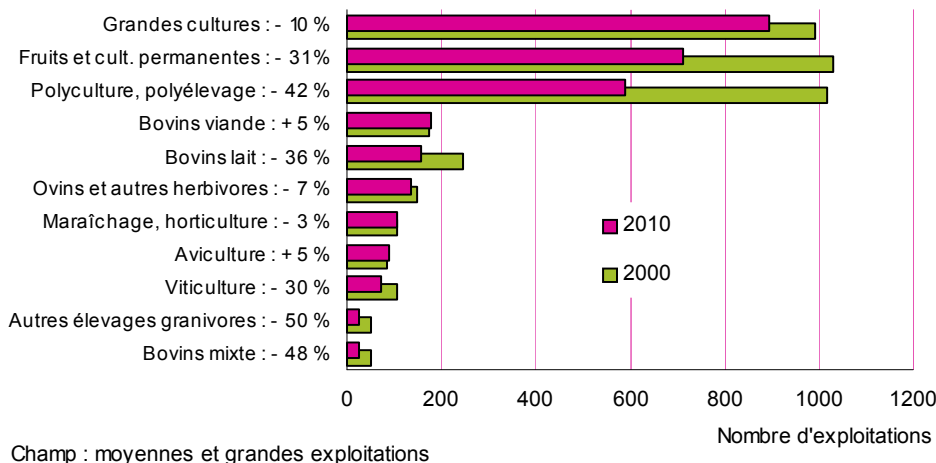
La part de surfaces toujours en herbe y est en effet deux fois moindre que celle de Midi-Pyrénées (respectivement 13 % et 27 % de leur SAU).

La SAU moyenne est de 79 ha pour les grandes exploitations et de 50 ha pour les moyennes. Les petites exploitations exploitent quant à elles 13 ha en moyenne. Les moyennes et grandes exploitations occupent 86 % du territoire agricole utilisé et réalisent 95 % de la production brute standard (PBS) du département.

Les exploitations spécialisées en arboriculture représentent 16 % de l'ensemble et ne détiennent que 11 % des surfaces agricoles. Leur contribution à la PBS du département atteint cependant 33 %. En comparaison, les 40 % d'exploitations spécialisées en grandes cultures n'en génèrent que 22 %.

Les cultures fruitières façonnent le paysage

Orientation des exploitations de Tarn-et-Garonne



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition du travail dans les exploitations agricoles

- les chefs et coexploitants : 50 %
- les autres actifs familiaux : 12 %
- les salariés permanents : 9 %
- la main-d'œuvre occasionnelle et saisonnière : 28 %
- les entreprises de travaux agricoles et les CUMA : 1 %

En Tarn-et-Garonne, un exploitant sur quatre est une femme.

- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons communales, nationales et internationales
- Les données portent sur la campagne 2009-2010
- Prochainement les publications Agreste Midi-Pyrénées :
 - un mémento
 - des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes
- Prochainement sur internet par commune :
 - Cartographie interactive
 - Données de cadrage
 - Données détaillées

- Suivez l'actualité du recensement sur :
 - www.agreste.agriculture.gouv.fr
 - et sur www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

L'arboriculture recrute

En dix ans, l'emploi dans les exploitations agricoles de Tarn-et-Garonne a diminué de 24 % et représente, en 2010, 8 880 unités de travail annuel (UTA).

Les 5 280 exploitations agricoles de Tarn-et-Garonne restent des entreprises familiales que dirigent 6 230 chefs et coexploitants, avec l'aide permanente de 3 150 autres personnes qui sont, dans trois cas sur dix, des salariés permanents non apparentés.

Cet effectif total de 9 380 personnes représente, en équivalent temps plein, 6 300 UTA.

D'autres travailleurs viennent en renfort lors de pics d'activité, notamment saisonniers.

La main-d'œuvre occasionnelle fournit ainsi 2 490 UTA, dont 1 910 (77 %) utilisées par les arboriculteurs. Les

employés des entreprises de travaux agricoles apportent 90 UTA.

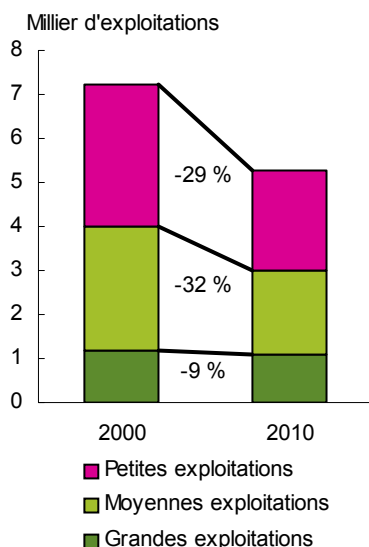
Les exploitations spécialisées en arboriculture fournissent ainsi la majorité du travail agricole (40 % du nombre d'UTA), suivies par les grandes cultures (23 %) et l'orientation de polyculture et polyélevage (15 %).

Les exploitants individuels emploient en moyenne 1,0 UTA, contre 4,2 pour les GAEC et 3,2 pour les EARL.

Les 43 % de petites exploitations contribuent au vivier d'emploi agricole de Tarn-et-Garonne pour seulement 14 % du nombre total d'UTA. Les grandes exploitations, au contraire minoritaires (20 %), utilisent 54 % des UTA et 86 % du travail réalisé par la main-d'œuvre non familiale.

Baisse des grandes exploitations aussi

- 27 % d'exploitations



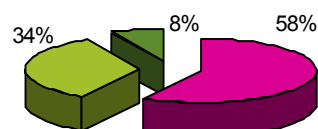
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

En moyenne, une forme sociétaire (GAEC, EARL, autres) utilise 3,6 fois plus d'emploi qu'un exploitant individuel.

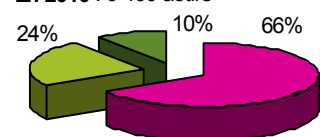
Une main-d'œuvre essentiellement familiale

Composition de la population d'actifs permanents

En 2000 : 14 100 actifs



En 2010 : 9 400 actifs



- Chefs d'exploitation et coexploitants
- Autres actifs familiaux
- Salariés permanents non familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les exploitations moyennes et grandes occupent 67 % de la main-d'œuvre permanente et génèrent 86 % de l'emploi total.

Une exploitation sur cinq en circuit court

En 2010, 5 % des exploitations agricoles transforment elles-mêmes tout ou partie de leurs productions. En dix ans, cet effectif a fortement diminué, passant de 680 à 260, en raison d'une tendance constatée en Midi-Pyrénées : la disparition plus rapide des exploitations aux productions diversifiées alors que les céréaliculteurs, très peu impliqués dans la transformation à la ferme, voient progresser leur part relative dans l'ensemble des exploitations. Les orientations de production les plus impliquées sont la viticulture (27 %) et les élevages hors sol (porcins, volailles : 17 %). Les arboriculteurs, bien qu'ils soient très organisés, sont quand même 7 % à avoir investi dans un atelier de transformation.

Neuf fois sur dix, les exploitations qui transforment elles-mêmes leurs produits utilisent, en parallèle, un réseau court de distribution. Il prend la forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire (le restaurateur, le commerce de détail...).

Des 5 020 exploitations qui ne font pas de transformation à la ferme, 17 % sont concernées par les circuits courts.

Au total, l'effectif des exploitations agricoles pratiquant ces formes de commercialisation est passé de 1 110 en 2000 à près de 1 080 en 2010. La part relative des exploitations en circuit court progresse de cinq points par rapport à 2000 et atteint 20 %.

Transformation à la ferme

- 2 % des petites exploitations
- 6 % des moyennes
- 9 % des grandes

Circuits courts

- 13 % des petites exploitations
- 25 % des moyennes
- 29 % des grandes

Transformation et circuits courts génèrent 0,9 UTA en plus

Nombre moyen d'UTA par exploitation		Transformation	
		Oui	Non
Circuit court	Oui	2,4	2,2
	Non	2,5	1,5

Les EARL continuent de progresser

Le Tarn-et-Garonne est, après le Gers, un des départements de Midi-Pyrénées où la proportion d'EARL est la plus élevée (15 % contre 12 % sur l'ensemble de la région).

Dans l'orientation arboriculture, cette part atteint 23 %. Elle est élevée aussi (16 %) pour les éleveurs dans leur ensemble.

Les EARL dominent dans les grandes exploitations (42 %), on en trouve 17 % dans les moyennes et moins de 2 % dans les petites.

En revanche, les GAEC sont peu nombreux (5 % des exploitations) sauf dans les grandes exploitations (18 %).

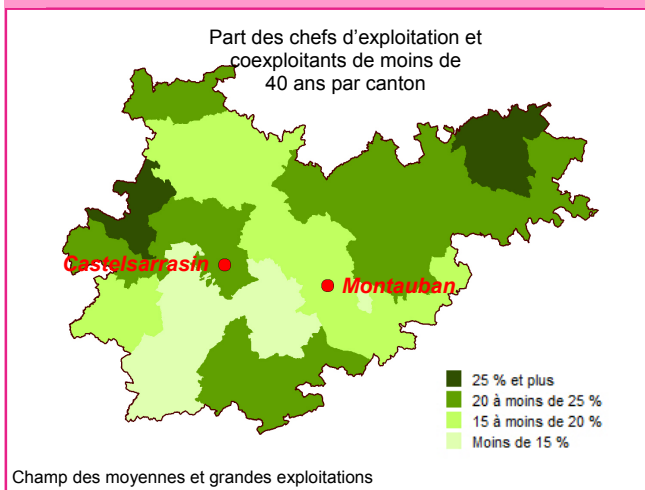
Comme sur la France métropolitaine et sur Midi-Pyrénées, les chefs d'exploitation sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 47 ans contre 49 ans dans les exploitations de taille moyenne et 56 ans dans les petites exploitations.

Prééminence du statut individuel, 75 % des exploitations :

- 95 % pour les petites exploitations
- 59 % pour les moyennes et les grandes

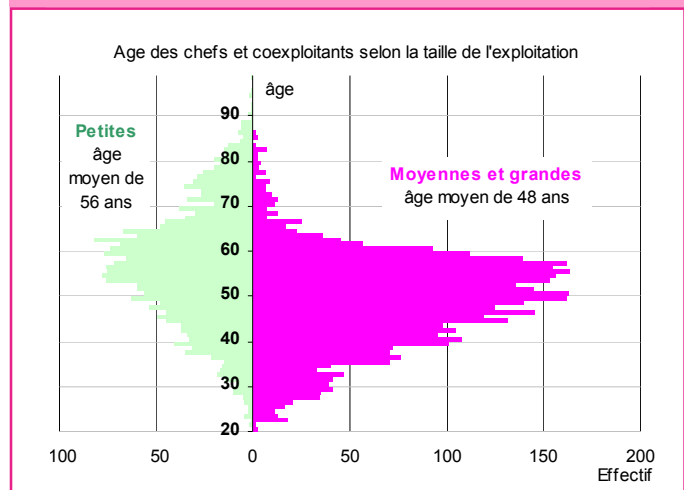
Production brute standard moyenne des EARL 4 fois supérieure à celle des exploitations individuelles.

Les jeunes minoritaires



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Chefs des petites exploitations plus âgés



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Surface moyenne, 40 hectares par exploitation

		Ensemble des exploitations				Moyennes et grandes exploitations			
		Tarn-et-Garonne		Midi-Pyrénées		Tarn-et-Garonne		Midi-Pyrénées	
		2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %	2010	Evolution %
Exploitations agricoles	millier	5,3	- 27,1	47,6	- 21,0	3,0	- 25,4	26,3	- 19,1
Chefs et coexploitants	millier de personnes	6,2	- 24,2	56,6	- 18,0	3,9	- 21,2	35,0	- 14,8
Salariés permanents hors famille	millier de personnes	0,9	- 12,1	6,2	- 7,6	0,9	- 11,2	5,8	- 7,2
Travail agricole	millier d'UTA	8,9	- 24,3	60,8	- 24,4	7,6	- 23,1	47,9	- 23,4
Superficie agricole utilisée	millier d'hectares	210,4	- 6,1	2 291,5	- 3,0	180,8	- 5,1	1 991,4	- 1,7
Surfaces toujours en herbe	millier d'hectares	27,7	- 10,3	622,1	- 7,0	21,8	- 5,7	495,5	- 4,7
Terres labourables	millier d'hectares	167,9	- 3,9	1 614,4	- 0,8	144,6	- 3,3	1 443,3	- 0,1
Effectif de vaches laitières	millier de têtes	9,2	- 32,9	138,4	- 22,7	9,2	- 32,4	137,5	- 22,4
Effectif de vaches nourrices	millier de têtes	22,7	- 13,1	455,2	- 9,7	20,7	- 8,1	397,1	- 4,7
Effectif de brebis laitières	millier de têtes	7,4	+ 38,7	697,6	+ 0,4	7,3	+ 40,0	693,9	+ 0,3
Effectif de brebis nourrices	millier de têtes	19,6	- 33,3	679,6	- 21,4	17,4	- 31,8	608,3	- 20,1
Effectif de canards gras ou à gaver	millier de têtes	171,8	- 35,5	3 346,2	+ 44,0	170,1	- 34,5	3 318,0	+ 47,6

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

* évolution entre 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production atteignant un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation et des coexploitants, dès lors qu'ils fournissent un travail sur

l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations **et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « grandes exploitations »**, quand elle est

supérieure ou égale à 100 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 euros et 100 000 euros, en « petites exploitations » quand elle est inférieure à 25 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les formes juridiques :

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ Signes officiels de qualité :

AOC : appellation d'origine contrôlée

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

■ Agriculture biologique :

Exploitations engagées : y compris celles en cours de conversion au sens de l'Agence Bio

En conversion : exploitations ayant prévu de s'engager dans les cinq ans

Agreste : la statistique agricole



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Information Statistique Économique et Territoriale

Cité administrative Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 Toulouse Cédex Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Michel SALLENAVE
- Directrice de la publication : Paula FERNANDES
- Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
- Composition : Dany GAYRAUD

- Impression : SSP Toulouse
- Dépôt légal : à parution
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2011